

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 MARS 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, Mme COIG, CASABONNE, Mme ARTIGAU, TEULADE, IDOPE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme MENE-SAFFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Aimé SOUMET
	Michel BARRERE-MAZOUAT	à	Jean CASABONNE
	Anne VOELTZEL	à	Martine MIRANDE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Denise MICHAUT	à	Dominique FOIX
	Pierre SERENA	à	Maylis DEL PIANTA
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Aurélie GIRAUDON
	Christophe GUERY	à	André LABARTHE

Suppléants : Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Suzanne SAGE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARBON, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE, Marylise GASTON

RAPPORT N° 150319-20-PER-

REÇU
Le 26 MARS 2015

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

CREATION D'UN POSTE D'ACHETEUR PUBLIC – CONTROLEUR DE GESTION

M. Lacrampe précise que par délibération en date du 29 janvier 2015, le Conseil Communautaire décidait de procéder à la création d'un poste d'acheteur public et de contrôle de gestion. Les missions principales dévolues à ce poste, placé sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale des Services, ont été précisées par la fiche de poste jointe à la présente délibération.

Par la suite, un appel à candidatures a été lancé, et après examen de ces dernières, quatre personnes ont été convoquées par un jury.

A l'issue de cette audition, il est apparu que la personne qui correspondait au mieux au profil attendu, car répondant à la fois aux missions de l'achat public et du contrôle de gestion, n'est pas un agent statutaire mais une personne qui effectue déjà des missions de cet ordre auprès de la

commune d'Oloron, et qui a pu donner entière satisfaction. Ce recrutement pourrait donc se traduire de la façon suivante :

- Transfert d'un contrat à durée indéterminée, en application de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 ;
- Le recrutement qui s'ensuivrait s'opèrerait :
 - sur la base de l'échelon 10 du grade d'attaché territorial accompagné du régime indemnitaire correspondant ;
 - avec une répartition des fonctions entre la Communauté de Communes et la commune d'Oloron Ste Marie : 3 jours auprès de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais et 2 jours auprès de la commune d'Oloron Ste Marie.

Cela représenterait une dépense maximum pour l'année 2015 de 42 000 € répartis de façon conventionnelle pour une durée de 2 ans selon les modalités financières suivantes :

- 25 200 € pour la CCPO
- 16 800 € pour la commune d'Oloron Ste Marie

Le recrutement effectif pourrait intervenir à compter du 1^{er} avril 2015 et les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2015 de la collectivité.

Il est rappelé que, par expérience, ce type de poste parvient à se financer au travers des économies mises en œuvre sur les objectifs assignés à l'acheteur public, contrôleur de gestion. Enfin, ces savoir-faire pourront bénéficier, si elles le désirent, et selon des modalités à définir, aux communes du territoire.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, par 29 voix pour, 12 abstentions (M. UTHURRY, CASABONNE, GAILLAT, BARRERE-MAZOUAT, MORA, BERNOS, IDOPE, HIRSCHINGER, AURISSET, COIG, BAREILLE, Mme GIRAUDON) et 1 contre (Mme VOETZEL)

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **CREE** un poste d'attaché territorial pour l'exercice de la mission acheteur public – contrôleur de gestion, pouvant être pourvu par le biais du transfert d'un contrat à durée indéterminée,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition avec la commune d'Oloron Ste Marie, dans les conditions précitées.

Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, le dit jour 19 mars 2015

Suivent les signatures

Affiché le 26.03.15

REÇU
Le 26 MARS 2015
SOUS - PREFECTURE OLORON Ste MARIE

Le Président



Daniel LACRAMPE